Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 20/10/2025
ID : 030-213001563-20251015-DEL_2025_10_08-DE

2025

Fonds de Modernisation des Etablissements Eaje financés par la PSU

Imprimé à retourner à la Caf en un seul exemplaire.

Ce Fonds, depuis 2019, définit les modalités de soutien financier, par les Caf, aux gestionnaires se trouvant dans la nécessité de rénover leurs établissements d'accueil du jeune enfant ou souhaitant investir pour fournir un meilleur service aux familles ou optimiser leur gestion.
Les demandes doivent être adressées avant le début de la réalisation du projet. Aucune facture antérieure à la date de décision de la Commission d'Action sociale (CAS) ne sera prise en compte (sauf dérogations indiquées sur la fiche repère).
L'examen des dossiers par la CAS sera effectué en fonction de la date de leur dépôt lors de 3 commissions :

- La commission du **15 mai 2025** pour les dossiers déposés au plus tard le 28 mars 2025
- La commission du **3 juillet 2025** pour les dossiers déposés au plus tard le 23 mai 2025
- La commission du **18 novembre 2025** pour les dossiers déposés au plus tard le 3 octobre 2025

Par courriel sous format PDF à l'adresse suivante :

action-sociale-partenaires@caf30.caf.fr

Attention *:*

- ✓ *Tout dossier ne comportant pas de tampon et signature ne sera pas examiné*
- ✓ *Le promoteur, pour des raisons de gestion et de prévision budgétaire, doit intégrer dans une seule demande l'intégralité du projet portant sur un même équipement, même si les travaux et/ou achats s'effectueront en des temps différents*
- ✓ *Compléter un dossier de demande par structure*
- ✓ *Tout projet doit être co-financé à hauteur de 20% minimum ; la subvention accordée par la Caf ne peut pas représenter plus de 80% du coût total du projet.*

Publié le : 20/10/2025 14:15 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42471

Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 20/10/2025
ID : 030-213001563-20251015-DEL_2025_10_08-DE

Identité du demandeur

Désignation/Nom (dénomination développée sans abréviation) :

Sigle (acronyme) :

Statut juridique :

☐ Collectivité territoriale ☐ Association ☐ CCAS
☐ Entreprise (préciser le statut) ☐ Autre précisez : ☐ Intercommunalité

Si statut associatif précisez le type et la date de publication de la création au Journal Officiel ainsi que le nombre d'adhérents :

Adresse :

Code postale : Ville :

Informations générales :

- Champs d'activités :

- Missions :

- N°SIRET :

- Rayonnement géographique **:**

☐ La commune ☐ L'intercommunalité
☐ Le département ☐ La région
☐ Autre précisez :

Représentant légal	**Référent du projet**
Nom :	Nom :
Fonction :	Fonction :
Adresse :	Adresse :
Tél :	Tél :
Mail :	Mail :

Publié le : 20/10/2025 14:15 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42471

Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 20/10/2025
ID : 030-213001563-20251015-DEL_2025_10_08-DE

• • •

Identité du gestionnaire de l'établissement

A compléter si le gestionnaire est différent

Désignation/Nom (dénomination développée sans abréviation) :

Sigle (acronyme) :

Statut juridique :

☐ Collectivité territoriale ☐ Association ☐ CCAS
☐ Entreprise (préciser le statut) ☐ Autre précisez : ☐ Intercommunalité

Si statut associatif précisez le type et la date de publication de la création au Journal Officiel ainsi que le nombre d'adhérents :

Adresse :

Code postale : Ville :

Informations générales :

- Champs d'activités :

- Missions :

- N°SIRET :

- Rayonnement géographique **:**

☐ La commune ☐ L'intercommunalité
☐ Le département ☐ La région
☐ Autre préciser :

Si le gestionnaire de l'établissement est différent du porteur de projet*, précisez la nature du lien entre le porteur du projet et le gestionnaire ? (Filiale, délégation de service public,…).*

Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 20/10/2025
ID : 030-213001563-20251015-DEL_2025_10_08-DE

OBJET DE LA DEMANDE

Définition du projet :

Votre dossier est-il lié à une urgence et sollicitez-vous une demande de dérogation pour prise en compte des factures antérieures ?

□ **OUI** □ **NON**

Si oui, dans quelle situation d'urgence vous situez vous ?

□ **Changement en urgence de chauffage ou climatisation à la suite d'une panne**

□ **Mise en sécurité des personnes (usagers ou professionnels)**

□ **Nécessité de mise en conformité des locaux à la suite de contrôle (Caf ou Pmi)**

Nature des travaux de rénovation *(cochez la ou les case(s) correspondante(s))*

Toutes les dépenses qui relèvent, en comptabilité, de la notion d'investissement sont éligibles au Fme.

□ Coûts fonciers et terrain

□ Gros œuvre et clos couverts

□ Aménagement intérieur

□ Equipements simples et particuliers

□ Honoraires et frais administratifs

□ Cuisine et matériel de cuisine et/ou aménagement pour stockage couches

□Mise aux normes (réglementation en matière d'accueil de jeunes enfants)

□Informatisation des structures (achat de logiciel)

Publié le : 20/10/2025 14:15 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42471

Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 20/10/2025
ID : 030-213001563-20251015-DEL_2025_10_08-DE

□ Autres (changement des sanitaires, des fenêtres, etc…) *(à préciser)* :

Calendrier prévisionnel de réalisation des travaux avec plusieurs phases envisagées :

	Description des travaux	**Date de début des travaux**	**Date de fin prévisionnelle des travaux**	**Coût des travaux**
Phase 1				
Phase 2				
Phase 3				
Total				

Calendrier prévisionnel de réalisation des travaux en une seule phase :

Description des travaux	
Date de début des travaux	
Date de fin des travaux	
Coût total des travaux	

RENSEIGNEMENTS A COMPLETER PAR LA CAF

Le territoire d'implantation de la structure est-il signataire d'une Ctg ? □ OUI □NON

Taux de couverture du territoire :

La structure est-elle implantée dans les quartiers prioritaires au titre de la politique de la Ville (Qpv) ? □ **OUI** □ **NON**

Publié le : 20/10/2025 14:15 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42471

Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 20/10/2025
ID : 030-213001563-20251015-DEL_2025_10_08-DE

RENSEIGNEMENTS A COMPLETER PAR LE DEMANDEUR

Description du projet :

Diagnostic : ***besoins des familles, nature de l'offre en mode d'accueil proposée***

Comptes rendus de la Pmi (dates et contenu)

Objectifs recherchés :

JOINDRE LE PLAN DE FINANCEMENT COMPLÉTÉ ET SIGNÉ

Les montants doivent être indiqués, HT pour les collectivités territoriales et TTC pour les associations.

*Le montant de l'aide accordée au titre du FME doit être au maximum de 80% du coût par place des travaux (afin qu'il y ait un cofinancement d'au moins 20%).

Le montant de l'aide accordée par place est plafonné à 4 800€ ou à 6 800 €/place rénovée si le projet contient des travaux de gros œuvre et de développement durable.

PIECES A JOINDRE :

- Devis détaillés des travaux ou des acquisitions.

- Si la demande est >= 23 000€, reportez-vous à la liste des pièces justificatives, téléchargeable sur le caf.fr ***(Les pièces justificatives relatives au promoteur du projet nécessaires à la signature de la convention)***

Publié le : 20/10/2025 14:15 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42471

Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 20/10/2025
ID : 030-213001563-20251015-DEL_2025_10_08-DE

INFORMATIONS RELATIVES A LA STRUCTURE

Année d'ouverture initiale :

Nombre de places existantes avant rénovation :

Nombre de places après rénovation :

Une rénovation a-t-elle déjà été effectuée ? □ OUI □ NON
Si oui à quelle date ?

L'absence de travaux de rénovation est-elle susceptible d'entraîner :

✓ Une fermeture de places ? □ OUI □ NON

✓ Une fermeture de l'établissement ? □ OUI □ NON

ATTESTATION DU DEMANDEUR

Le responsable légal certifie exacts les renseignements joints à l'appui de la présente demande et accepte de communiquer à la Caf, tout document complémentaire destiné à les vérifier.
Il s'engage à permettre à la Caisse d'allocations familiales d'opérer tout contrôle qu'elle jugera nécessaire sur les aides octroyées (réalisation effective de l'opération, affectation des montants dépensés).

A :
Le :

Nom, prénom du responsable légal
.....

Signature et tampon

Publié le : 20/10/2025 14:15 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/42471